

REFERENTIEL DE COMPETENCES DANS LA FONCTION D'AVS⁴

Domaine de compétences	Domaine d'activités	développée	Sans objet
Domaine de compétences 1			
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier la spécificité du cadre légal et des acteurs et réseaux liés au contexte d'intervention dans le champ d'activités éducatives, scolaires, périscolaires, de loisirs, de formation ou de vie sociale • Accompagner la personne sans faire obstacle à sa relation avec sa famille, son référent professionnel et ses pairs • Identifier le besoin de compensation pouvant exister dans des situations de handicap par rapport aux exigences du cadre de vie • Situer l'enfant, l'adolescent ou le jeune adulte dans son développement, ses apprentissages, ses progrès vers l'autonomie 	<ul style="list-style-type: none"> • Participer, dans le respect du projet d'établissement à la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser son intervention en fonction des objectifs définis dans le projet personnalisé de scolarisation 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Inscrire son intervention en complémentarité, en interaction et en synergie avec les autres professionnels 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à la liaison avec les autres professionnels intervenant auprès du jeune, les informer, se concerter 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer avec la famille et les professionnels concernés sur le quotidien du jeune 		
Domaine de compétences 2			
<ul style="list-style-type: none"> • Repérer ses missions et le champ de son intervention : niveau de responsabilité, procédures, modalités éducatives, consignes en vigueur • Utiliser des outils spécifiques d'accompagnement de la personne dans les actes essentiels, dans une logique éducative : faire pour, faire avec ou laisser faire la personne • Concourir au bien-être de la personne par des gestes et une communication adaptés ou par le recours à des tiers • Organiser la logistique d'un lieu pour créer les conditions de l'accompagnement éducatif les plus favorables • S'appuyer sur les activités pour favoriser la relation dans l'accompagnement éducatif • Appliquer les consignes et les modalités d'aménagement pour la réalisation des cours, des contrôles et des examens • Appliquer les principales méthodes et techniques pédagogiques, les mécanismes liés à l'apprentissage et à la motivation pour intervenir en qualité de facilitateur auprès de l'enfant/adolescent • Participer, dans son champ de compétences, à l'évaluation du potentiel d'apprentissage de la personne pour proposer des méthodes et outils d'accompagnement adaptés • Accompagner la personne en mobilisant les aides techniques et les apprentissages adaptés, dans une perspective d'autonomie ou d'acquisition d'une autonomie même partielle 	<ul style="list-style-type: none"> • Observer et transmettre les signes révélateurs d'un problème de santé 		
	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que les conditions de sécurité et de confort soient remplies 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la mobilité 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Aider à l'installation matérielle du jeune dans lieux de vie considérés 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre et faciliter les déplacements internes et externes du jeune vers ses différents lieux de vie considérés ainsi que les transferts 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner le jeune dans l'accès aux activités d'apprentissage (éducatives, culturelles, sportives, artistiques ou professionnelles) 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'expression du jeune, l'aider à communiquer 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Stimuler l'activité sensorielle, motrice et intellectuelle du jeune en fonction de son handicap, de ses possibilités et de ses compétences 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser des supports adaptés, conçus par des professionnels, pour l'accès aux activités 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Rappeler les consignes et règles d'activités 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à l'adaptation de la situation d'apprentissage, en lien avec l'enseignant, par l'identification des compétences, des ressources, des difficultés du jeune 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir le jeune dans la compréhension et dans l'application des consignes pour favoriser la réalisation de l'activité conduite par l'enseignant 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Assister le jeune dans l'activité d'écriture et la prise de note, quel que soit le support utilisé 		
		<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les consignes prévues par la réglementation relative aux aménagements des conditions de passation des épreuves d'examens 	

⁴ Ce référentiel a été élaboré en lien avec le Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES). Arrêté du 29 janvier 2016 relatif à la formation conduisant au DEAES.

REFERENTIEL DE COMPETENCES DANS LA FONCTION D'AVS⁵

Domaine de compétences	Domaine d'activités	développée	Sans objet
Domaine de compétences 3			
<ul style="list-style-type: none"> • Repérer le rôle des acteurs intervenant auprès des publics accompagnés et les modes de communication qui leur seraient adaptés • Travailler et communiquer en présence d'un professionnel responsable de l'activité à réaliser sans faire écran à la relation entre la personne et ce professionnel • Participer, dans son champ de compétences, à l'évaluation du potentiel d'apprentissage de la personne dans le cadre de la mise en œuvre des méthodes et outils d'accompagnement adaptés 	<ul style="list-style-type: none"> • Ajuster son intervention en coopération avec le jeune, son environnement et l'enseignant de la classe, en fonction des activités définies dans le projet personnalisé de scolarisation et des évolutions constatées au quotidien 		
	<ul style="list-style-type: none"> • S'inscrire dans un travail d'équipe éducative et de réseaux 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des comptes rendus ou points d'étape 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Transmettre et rendre en compte de ses observations et de ses actions à l'enseignant dans un but de cohérence et d'adaptation de l'accompagnement 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Participer aux différentes réunions institutionnelles et plus particulièrement aux équipes de suivi de la scolarisation 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Participer aux rencontres avec la famille et les équipes pédagogiques 		
Domaine de compétences 4			
<ul style="list-style-type: none"> • Prévenir le risque d'isolement ou de mise à l'écart et contribuer à l'inclusion de la personne dans son environnement • Savoir échanger avec la famille dans le respect des attributions du professionnel référent en charge de l'activité éducative dans sa relation avec la famille • Proposer des activités de loisirs, sportives, culturelles, éducatives, scolaires, périscolaires, de formation ou de vie sociale • Organiser avec l'équipe pluridisciplinaire des journées de découverte du handicap pour favoriser l'inclusion et la compréhension des autres • Développer l'expression de soi au travers des activités éducatives proposées 	<ul style="list-style-type: none"> • Impulser et participer aux journées de découverte du handicap organisées par l'établissement scolaire pour favoriser l'inclusion, et la compréhension des autres 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Repérer les situations d'isolement de la personne ou risques d'exclusion en fonction du contexte 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à la mise en œuvre de l'accueil en favorisant la mise en confiance du jeune et son environnement 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser l'environnement du jeune au handicap et prévenir les situations de crise, d'isolement ou de conflit 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner, par des activités individuelles ou collectives, l'acquisition, le développement ou le maintien des capacités d'apprentissage avec, si besoin, l'utilisation des outils et supports adaptés 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la participation du jeune aux activités prévues dans tous les lieux de vie considérés 		
<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à définir le champ des activités adaptées aux capacités, aux désirs et aux besoins du jeune 			

⁵ Ce référentiel a été élaboré en lien avec le Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES). Arrêté du 29 janvier 2016 relatif à la formation conduisant au DEAES.